

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Dominique JOUBERT DORIOL, Directrice adjointe chargée de l'urbanisme, ayant délégation de signature en matière d'urbanisme, certifie que :

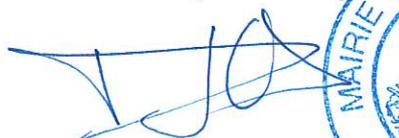
- Conformément à l'article R 131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête publique unique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du secteur de Recoin à la mairie a été faite par commune de Chamrousse, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à ENEDIS – 7 rue Antoine Polotti – 38000 GRENOBLE.
- Cette notification a bien été effectuée préalablement à l'ouverture de l'enquête et dans les délais nécessaires pour permettre aux propriétaires de disposer d'au moins quinze jours consécutifs pour formuler des observations.
- Ce courrier recommandé est revenu pour "Défaut d'accès ou d'adressage".

Ce certificat d'affichage et le courrier recommandé retourné sont affichés à
compter du **13 juin 2017**

Fait pour valoir ce que de droit.

Chamrousse, le 13 juin 2017

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice adjointe chargée de l'urbanisme



Dominique JOUBERT DORIOL

